

## CYBERCENTRE

De plus en plus de services passent désormais par internet (impôts, recherche d'emploi, accès à un spécialiste, recherche d'une information). C'est pratique et rapide pour certains, source d'angoisse et de stress pour d'autres.

Heureusement, dans le Sud-Artois, des gens sont là pour vous aider !

Comme vous le savez, la Communauté de Communes du Sud-Artois porte un projet innovant autour des technologies et du numérique dans lequel chaque habitant, chaque association, chaque professionnel est associé.

Pour permettre à tous de s'approprier et d'utiliser ces technologies qui changent tous les jours, la Communauté de Communes vous propose des ateliers de formation, de découverte et de création pour vous familiariser avec ces technologies : Informatique de base, outil bureautique, smartphone/tablette, internet, réseaux sociaux, création de support de communication, démarches administratives en ligne, production numérique (vidéo, son, 3D, photo) mais aussi jeux vidéo.

Ces ateliers sont gratuits et animés par une équipe de professionnels compétents et motivés dans les 6 espaces numériques répartis sur le territoire de l'intercommunalité. Convivialité, compétences et apprentissage au rythme de chacun sont les maîtres mots des espaces numériques du Sud-Artois.

	Initiation	Club info	Thématique	Accès libre
<b>Achiet-le-Grand</b>	Mer. 14h-16h Jeudi 17h-19h			
<b>Bapaume</b>	Mardi 18h-20h Mer. 14h-16h Ven. 14h-16h Ven. 16h-18h	Jeudi 18h-20h	Mer. 16h-18h	Sam. 10h-12h
<b>Bertincourt</b>	Mardi 14h-16h Mer. 14h-16h Jeudi 14h-16h Ven. 14h-16h	Mardi 18h-20h	Mardi 16h-18h Photo Lun. et mer. 18h-20h	Sam. 14h-16h
<b>Bucquoy</b>	Mardi 14h-16h Jeudi 14h-16h			Sam. 10h-12h
<b>Croisilles</b>	Mardi 14h-16h Ven. 14h-16h		Ven. 16h-18h Vidéo Jeudi 14h-16h	Sam. 14h-16h
<b>Vaulx-Vrauourt</b>	Mardi 14h-16h Jeudi 14h-16h	Mardi 18h-20h	Mardi 16h-18h Son Lun. et mer. 18h-20h	

Infos et inscriptions au 06 74 08 39 30  
ou par mail [contact-ensa@cc-sudartois.fr](mailto:contact-ensa@cc-sudartois.fr)  
Retrouvez toute l'actualité des ESPACES NUMÉRIQUES DU SUD-ARTOIS sur la page Facebook : Espaces numériques du Sud-Artois

Des événements autour des technologies vous sont également proposés toute l'année, rencontre-débat sur le futur et l'innovation, compétitions de jeux vidéo, ateliers de création exceptionnels et bien d'autres encore.

Retrouvez notre planning d'activités en période scolaire pour la saison janvier à juin 2018

## COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Pour la collecte des déchets ménagers la présentation des déchets à la collecte doit se faire exclusivement dans les poubelles prévues à cet effet.

Le règlement sanitaire départemental prévoit que les poubelles ne peuvent être placées sur le trottoir qu'à partir de la veille au soir du ramassage et qu'elles doivent être rentrées le jour de la collecte.

Il est donc interdit de laisser les poubelles sur le domaine public y compris le trottoir en dehors de ce moment afin de ne pas gêner le passage mais aussi dans un souci d'hygiène.

### RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI



#### CONTENEUR COUVERCLE JAUNE

##### EN VRAC

Tous les papiers propres, les cartons (type brique de lait, boîtes et emballages, petits cartons vides), les bouteilles en plastique, les bidons en plastique (type lessive), les aérosols, les boîtes de conserve, les canettes de boisson,...



#### CONTENEUR GRIS

##### EN VRAC OU EN SAC

Les cartons souillés (type carton de pizza), le plastique d'emballage, les pots de yaourts et de crème, les barquettes de charcuterie, les déchets de cuisine,...

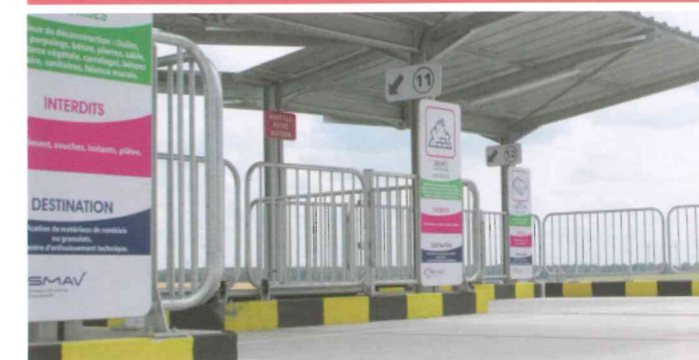


#### CONTENEUR VERRE ESPACES PROPRETÉ

##### VIDES ET SANS CAPSULES NI COUVERCLES

Les pots et bocaux en verre, les bouteilles en verre.

## LA DÉCHETTERIE DE BUCQUOY



Les horaires d'ouverture sont le **lundi, mercredi et samedi** de **9h à 12h30** et de **13h30 à 17h30** (heure d'hiver) ou **19h** (heure d'été).

Le **dimanche de 9h à 12h30**. Fermeture les jours fériés.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le SMAV au

**0 800 62 10 62** Service & appel gratuits

ou sur [www.sma62.fr](http://www.sma62.fr)

*Avis aux propriétaires de chiens*



Les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire en sorte que leur animal ne trouble pas le voisinage par des aboiements intempestifs et ce de jour comme de nuit.

Lors des sorties les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse. Leur propriétaire doit veiller à ce qu'ils ne laissent aucune déjection sur les trottoirs où elles doivent être ramassées immédiatement. Celles-ci ne sont tolérées que dans les caniveaux ou, à l'écart des habitations sur les accotements non aménagés des chemins ruraux.